

Parcoursup.fr

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursupinfo

Réunion Info Parents de Terminale
- Parcoursup

Lycée Saint-Exupéry - 9 janvier 2023

1. La procédure Parcoursup 2023

**Une procédure unique nationale
de candidature en 1^{ère} année d'enseignement supérieur,
pour des formations sur tout le territoire
pour des formations reconnues ou contrôlées par l'Etat**

La procédure permet :

- Une découverte de toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage qui sont reconnues par l'Etat.

Accès à plus de 21 000 formations référencées

- La simplicité :

une procédure dématérialisée avec 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer.

- Parcoursup permet de choisir les formations qui intéressent et pour lequel votre profil est intéressant

Vœux sans classement.

Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 1er juin 2023.

Ce n'est pas Parcoursup qui choisit l'affectation : les responsables des formations examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez.

- **Transparence, pour vous permettre d'affiner votre projet et estimer vos chances**

Toutes les formations publient sur Parcoursup leurs critères d'analyse des candidatures.

- **Accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider**

Vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation.

Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs vous proposent un accompagnement pour vous aider (la CAES – Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur).

- **La prise en compte de votre profil pour plus d'égalité des chances**

Parcoursup met en œuvre des actions pour l'orientation des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques.

Parcoursup prend en compte les situations de handicap et promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) pour favoriser la réussite des étudiants

Le calendrier 2023 en 3 étapes



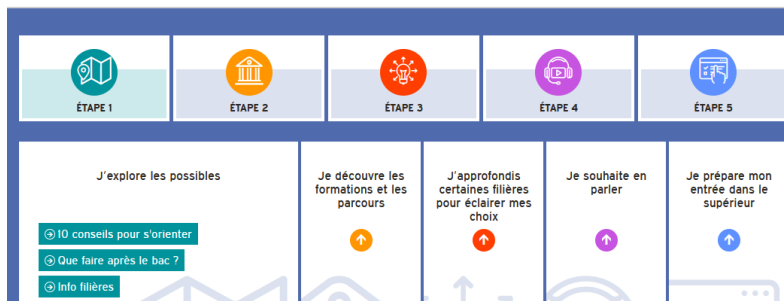
Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage**

Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation : les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public / privé), la nature de la formation (sélective / non sélective), les admis dans la formation en N-1, les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études...

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur



La capture d'écran montre l'interface de recherche des formations sur le site Parcoursup. Elle comprend :

- Une barre de recherche avec le texte : "Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple 'licence chimie Toulouse' ou 'pass Limoges'".
- Un bouton "Effacer les filtres".
- Un message : "Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.".
- Des filtres à gauche : "Types d'établissement" (Publics, Privés), "Apprentissage" (Formations en apprentissage, hors apprentissage), "Types de formation" (BTS - BTSA).
- Des résultats de recherche :
 - CFA-CCIV (Poitiers - 86)** : BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage. 45 places.
 - Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)** : BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières. 15 places.
 - CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)** : BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage. 25 places.
- Un bouton "Trier par" et un bouton "Découvrir en vidéo comment rechercher une formation".
- Une carte de France à droite avec des points rouges indiquant la localisation des formations.

Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, SE RENSEIGNER



Live Parcoursup :

Programme à retrouver sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons virtuels avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil Parcoursup)

<https://fr.calameo.com/read/0065495711f4b056f5963>

<https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/publi/guide-apres-le-bac/>

Parcoursup.fr

Intitulé de la direction / service / ministère



S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel).

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des informations sur les formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle**
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

3

1^{er} Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

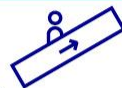
JEUDI 1^{er} JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte.
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



- **Prendre connaissance du calendrier 2023**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- **Ne pas attendre la dernière minute** : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent, se rendre aux salons, forums, JPO
- **Echanger au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur**
- **Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 18 janvier 2023** et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux** en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr **et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

Des actions d'information qui se poursuivent ...

AFOR – du 19 au 21 janvier 2023

Des JES 2023

Des JPO et salons dont en visio



LES RENDEZ-VOUS DE L'ORIENTATION
ÉLÈVES DE PREMIÈRE et TERMINALE
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

FORUMS
JOURNÉES PORTES OUVERTES
ACADÉMIES DE LYON - GRENOBLE
SUISSE



Un document non exhaustif de synthèse des événements dans les académies de Lyon, Grenoble et en Suisse, produit par le CIO.

Une rubrique mise à jour sur le site de l'académie de LYON :

<https://orientation.public.ac-lyon.fr/actions-information/?module=ai&action=list>

<https://www.ac-lyon.fr/les-journees-de-l-enseignement-superieur-jes-les-25-et-26-janvier-2023-126277>

Le programme des JES ici
et sur les sites des écoles
et universités.



2. Quelques éléments d'information concernant la vie étudiante

Une CVEC obligatoire

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la **Contribution de vie étudiante et de campus** (CVEC), par paiement ou exonération.

95 euros en 2022 – 2023

NE SONT PAS CONCERNÉES : les personnes inscrites en BTS, DMA, dans les formations comptables en lycées, en formation continue (ce qui inclut l'alternance en contrat de professionnalisation), les étudiants en échange international en France (via des programmes type Erasmus+) et les personnes inscrites en vue de l'obtention d'une HDR. Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous n'avez rien à faire.

Le DSE (Dossier Social Etudiant)

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

- Pour demander une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Pour faire une demande de logement étudiant en résidence du CROUS
- Un calendrier : 18 janvier 2023 au 15 mai 2023

Des aides financières / au logement en dehors du DSE ... dont :

- Aide à la mobilité Parcoursup : 500 euros pour des bénéficiaires de bourses de lycée qui quitteraient l'académie pour une autre. <https://amp.etudiant.gouv.fr/>
- Des aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes selon le profil et le projet.
<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/particuliers/etudes/orientation-formation>
- <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> et <https://www.etudiant.gouv.fr/fr>
- Les sites des CROUS

Les critères DSE

- **D'éligibilité :** Vous pouvez prétendre à cette bourse d'étude , si vous êtes âgée de moins de 28 ans au 1er octobre, être français ou issu de l'Union Européenne. Si vous êtes étranger, vous devez avoir résidé en France depuis au moins deux ans, ou avoir un parent qui y réside depuis deux ans
- **D'attribution :**
 - ressources 2021 sur l'avis d'imposition 2022
 - formations reconnues (bourse régionale pour formations en santé /social)
 - justificatifs de scolarité, et ceux des frères et sœurs s'ils sont également étudiants.

4 vœux formulables

VOS ÉTUDES



Parcoursup

CVEC

Contribution
vie étudiante
et de campus

VOS AIDES FINANCIERES



Simulateur de bourse



Demande de dossier
social étudiant (DSE)



Suivi du dossier
social étudiant (DSE)



Aide à la mobilité
master



Aide à la mobilité
Parcoursup

VOUS LOGER



En résidence
Crous



Campus
Paris-Saclay



Chez
un particulier



Visale
Votre garant

i CVEC - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter de la CVEC pour s'inscrire dans son établissement : l'attestation CVEC sera exigée pour finaliser votre inscription.

La procédure d'acquittement, par paiement ou en faisant valoir son droit à l'exonération, pour les inscriptions pour l'année universitaire **2022-2023**, est possible depuis le **2 mai 2022**.

Pour en savoir plus :

[etudiant.gouv.fr](https://www.etudiant.gouv.fr)

i SÉCURISATION DE VOTRE COMPTE

Après vous être authentifié, cliquez sur "Mon profil" pour mettre à jour **votre numéro de téléphone portable** (ou le cas échéant l'adresse courriel de sécurité).

Des codes de sécurité peuvent vous être envoyés par SMS (ou le cas échéant sur

<https://www.meservices.etudiant.gouv.fr/environnement/>

Accueil > Vos aides financières > Bourses sur critères sociaux > Bourse et logement : constituez votre dossier social étudiant (DSE)

Bourse et logement : constituez votre Dossier social étudiant (DSE)

La demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du Dossier social étudiant (DSE).



Sommaire

- Les étapes pour constituer votre Dossier social étudiant (DSE)
- Comment saisir votre DSE du 20 janvier au 15 mai 2022 pour la rentrée 2022/2023 ?
- Votre DSE, vos notifications conditionnelle et définitive
- En cas de changement de situation
- Vous avez d'autres questions ?

Les étapes pour constituer votre Dossier social étudiant (DSE)

1

Vérifiez votre éligibilité sur <https://simulateur.lescrous.fr>

2

Créez ou mettez à jour votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

Mes services

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi de dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourses
- Aide à la mobilité master
- Aide à la mobilité Parcoursup
- Contacter votre Crous ou notre assistance

Guide de l'étudiant

- Les bourses sur critères sociaux
- Vous logez
- Les aides
- La contribution de vie étudiante
- Constituez votre dossier social étudiant
- Simulez vos droits à la bourse
- RAC

Cas particulier

- Candidat ayant le statut de réfugié: attestation de l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides).
 - Candidat ayant été recueilli au titre de l'aide sociale à l'enfance : attestation de l'organisme compétent
 - Candidat inscrit au Pôle emploi et ne percevant pas d'indemnité: attestation du Pôle emploi
 - Vous poursuivez une formation sociale, paramédicale ou sanitaire : les conseils régionaux sont seuls compétents pour décider de l'attribution des bourses d'études aux élèves et étudiants inscrits dans ces formations.
- Consultez les liens pour chaque région afin de savoir comment effectuer votre demande.

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/bourse-et-logement-constituez-votre-dossier-social-etudiant-dse-409>

À LA UNE

 Rechercher OK

VOUS RENCONTREZ DES
DIFFICULTÉS FINANCIÈRES
ET SOUHAITEZ BÉNÉFICIER
DU REPAS À 1€* ?

Faites votre demande sur epa.lescrous.fr



*Le tarif à 1€ en restauration universitaire peut être accordé aux étudiants en situation de précarité, même s'ils ne sont pas boursiers, après une évaluation sociale.

les • Crous

Rentrée 2022

Service social

Mon dossier

Mon logement

Services Publics +

Je découvre les aides auxquelles j'ai droit en moins de 5 minutes

Avant de démarrer la simulation de vos aides,
pensez à vous munir de vos ressources et de celles
de vos parents si vous êtes encore à leur charge.

Je commence la simulation 



Les aides au logement

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-au-logement-et-la-caution-locative-1294>

Les aides de la Caf
Mobili-Jeunes
Visale, votre garant
Avance Loca-Pass
Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)
Les aides proposées au niveau local

La sécurité sociale et mutuelle étudiante

Toutes les informations disponibles sur : https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant/etudiant#text_81509

Et

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/couverture-sante-les-bons-reflexes-pour-etre-rassure-1474>

Des professionnels présents au Lycée:

- Les Professeurs principaux
- Monsieur le Proviseur
- Deux Psy EN EDO
- Une AS scolaire
- ...

Un Centre d'Information et d'Orientation situé 12 rue Joliot Curie à Valserhône.
Tél.: 04 50 56 06 13

MERCI

Présentation de :

Mr ALAUX, Proviseur

Mme RAGEY, Directrice du CIO Valserhône-Pays De Gex

Mme AZEVEDO, Assistante sociale scolaire

Le 9 janvier 2023